



MINISTÈRE DES ARMÉES



20 AVR. 2018

Metz, le

N° 502701/ARM/EMA/EMZD Metz/DIV.ADF/B.SEU



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Le général de corps d'armée Gilles LILLO,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : élaboration PLUi valant programme local de l'habitat – CC des Lisières de l'Oise (60).

REFERENCE : lettre du 16 avril 2018.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du président de la communauté de communes des Lisières de l'Oise, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les 20 communes incluses dans l'aire d'étude ne sont pas grevées de servitude relevant de l'État-armées et qu'aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ces bans communaux.

Je ne souhaite ni être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme ni recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par délégation,
Le colonel Michel BERGIER
chef de la division appui des formations

COPIES :
COMBdD Creil
USID Creil